

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Ville d'Apt

**Séance du mardi 14 décembre 2021
19 heures 00**

(VAUCLUSE)
Accusé de réception en préfecture
084-218400034-20211220-002797-DE
Date de télétransmission : 20/12/2021
Date de réception préfecture : 20/12/2021

•••••

GF/SP

N° 002797

Animation Jeunesse -
renouvellement du
projet éducatif de
territoire (PEDT)

Affiché le : 20/12/2021

Le mardi 14 décembre 2021 à 19 heures 00 le Conseil Municipal, convoqué le 8 décembre 2021, s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, sous la Présidence de Véronique ARNAUD-DELOY, Maire.

ETAIENT PRÉSENTS : Mme Véronique ARNAUD-DELOY (Maire), M. Jean AILLAUD (1er adjoint), Mme Emilie SIAS (2ème adjoint), M. Cédric MAROS (3ème adjoint), Mme Gaëlle LETTERON (4ème adjoint), M. Frédéric SACCO (5ème adjoint), Mme Isabelle TAILLIER (6ème adjoint), M. Yannick BONNET (7ème adjoint), Mme Sylvie TURC (8ème adjoint), M. Patrick ESPITALIER (9ème adjoint), M. Jean-Louis CULO (Conseiller municipal), M. André LECOURT (Conseiller municipal), M. Pascal CAUCHOIS (Conseiller municipal), Mme Brigitte BENOIT DE SOLLIERS (Conseillère Municipale), Mme Sabrina HARCHACHE (Conseillère Municipale), M. Denis DEPAULE (Conseiller municipal), M. Stéphane REBAUDI (Conseiller municipal), Mme Dominique SANTONI (Conseillère municipale), Mme Laurence GREGOIRE (Conseillère Municipale), M. Elhadji NDIOUR (Conseiller municipal), Mme Amélie LEBRETON (Conseillère Municipale), Mme Célia BARBIER (Conseillère Municipale), M. Nathan SAIHI (Conseiller municipal), M. Dominique THEVENIEAU (Conseiller municipal), M. Rémi ROLLAND (Conseiller municipal), M. Christophe CARMINATI (Conseiller municipal), Mme Céline CELCE (Conseillère Municipale), M. Henri GIORGETTI (Conseiller municipal), M. Jean-Marc DESSAUD (Conseiller municipal)

ONT DONNÉ PROCURATION : Mme Sandrine BEAUTRAIS (Conseillère Municipale) donne pouvoir à Mme Isabelle TAILLIER (6ème adjoint), Mme Céline RIGOUARD (Conseillère Municipale) donne pouvoir à Mme Céline CELCE (Conseillère Municipale)

ABSENTS : M. Pierre DIDIER (Conseiller municipal), Mme Julie BOVAS (Conseillère Municipale)

La séance est ouverte, M. Nathan SAIHI est nommé(e) Secrétaire.

VOTES POUR : 30

VOTES CONTRE : 0

ABSTENTION(S) : 1
(M. Henri GIORGETTI)

Suite à la réforme des rythmes scolaires instaurée par le décret du 24 janvier 2013 relatif à l'organisation du temps scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires, la ville d'Apt a adopté son Projet Éducatif de Territoire (PEDT) par délibération n°1854 du conseil municipal 02 juin 2015 et ce, pour une durée de 3 ans.

Le PEDT a été renouvelé pour une période de 3 ans avec le projet plan mercredi par délibération n°002329 du 18 septembre 2018

Le PEDT. et le projet plan mercredi actuellement en vigueur sont arrivés à échéance en juillet 2021, ils nécessitent donc d'être renouvelés pour une durée de trois ans.

Le plan mercredi est prioritairement centré sur les activités des accueils de loisirs périscolaires du mercredi destinées aux enfants des écoles primaires

mais il prévoit des activités les autres jours pendant la pause méridienne et après les cours

Les orientations principales du PEDT sont :

- De maintenir l'organisation du temps scolaire à la semaine de 4 jours de 8h30 à 11h30 et de 13h 30 à 16h30 lundi mardi jeudi et vendredi conformément au décret du 27 juin 2017 (dérogation validée le 07 juillet 2017 par le Directeur Académique des services de l'Éducation Nationale).

Accusé de réception en préfecture : 084-218400034-20211220-002797-DE
Date de télétransmission : 20/12/2021
Date de réception préfecture : 20/12/2021

De continuer à proposer des activités périscolaires et de l'accompagnement à la scolarité après 16h30 dans le cadre des accueils de loisirs en incluant des intervenants associatifs et des professeurs des écoles.

- De garantir la qualité pédagogique des accueils de loisirs sur tous les temps périscolaires.
- De reconduire le plan Mercredi. (Annexe jointe).

LE CONSEIL APRÈS AVOIR DÉLIBÉRÉ

Il est demandé au Conseil

D'approuver le renouvellement du PEDT 2021/2024 ainsi que le projet plan mercredi.

D'autoriser Madame le Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE
Véronique ARNAUD DE LOY

